

❖ VENTE SUR IMMEUBLE

Montant de la transaction		Rémunération en %
Jusqu'à	à 7 622 €	Forfait 1 000€
	à 40 000 €	12%
	à 60 980 €	10%
	à 91 470 €	8%
	à 121 960 €	7%
	à 213 400 €	6%
Au-delà de	213 400 €	5%

Pour les mandats en exclusivité, enlever 1 % sur la rémunération, le forfait restant inchangé.

Conformément aux usages locaux et sauf convention express différente des parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de l'ACQUEREUR.